



## APPEL À PROJETS L'EXPLORATOIRE AU CASTRUM 2026

Le festival pluridisciplinaire Le Castrum accueille et accompagne des projets de création en espace public dans le cadre de L'Exploratoire. Ce dispositif propose des résidences axées sur l'exploration, sans obligation de résultat.

L'Exploratoire est né en 2023 suite au constat qu'il manque aujourd'hui en Suisse des dispositifs dédiés à l'expérimentation et à la création en espace public (hors les murs, in situ, site spécifiques, ...). Son objectif est de créer un cadre propice à un début de recherche ou au développement de projets/spectacles en construction, d'encourager les « phases test » pour la création en espace public.

Pendant ce temps de résidence à Yverdon-les-Bains, vous allez pouvoir confronter vos idées et ébauches scéniques aux spécificités in situ, aux citoyen·ne·xs de la ville et aux publics du festival. Vous pourrez faire des recherches à ciel ouvert, vous faufiler dans le festival et saisir les occasions riches et multiples que celui-ci présente. Cette résidence peut débuter au plus tôt 2 semaines avant le festival (23.07.26) et au plus tard le premier jour du festival (06.08.26), et devra se clôturer au plus tard le dernier jour du festival (09.08.26).

### A qui s'adresse l'appel à projet ?

- Artistes professionnel·le·xs (émergent·e·s, intermédiaires ou confirmé·e·s) suisses ou ayant leur domicile en Suisse. Si le projet est une œuvre de collaboration, la moitié au moins des artistes doivent être suisses ou avoir leur domicile en Suisse ;
- Projet en équipe ou en solo ;
- Projet de toutes disciplines : danse, théâtre, cirque, performance, musique, interdisciplinaire ;
- Projet in situ ou destiné à l'extérieur/espace public.

### Ce que Le Castrum vous offre :

1. Apport financier au projet pour couvrir des frais de production effectifs : les transports, les repas (forfait journalier durant les jours de travail, ou à la cantine du festival), d'éventuels autres frais de matériel (d'entente avec Le Castrum) ;
2. Hébergements (chez l'habitant) durant toute la durée de la résidence ;
3. Expertise locale (repérages, autorisations, mises en contact) ;
4. Aide logistique et technique ;
5. Accompagnement dramaturgique ;
6. Soutien à la recherche de fonds ;
7. Matériel de communication livré en fin de festival.

*Le Castrum organise chaque année une recherche de fonds spécifique en lien avec L'Exploratoire mais ne peut actuellement pas garantir un apport financier suffisant pour couvrir la partie salariale de la résidence. Les compagnies effectuent également leur propre recherche de fonds, en coordination avec Le Castrum. Le Castrum ne peut pas co-produire financièrement un projet.*

**DÉLAI DE POSTULATION : 12.01.2026**

## Comment postuler ?

Merci de nous soumettre le formulaire d'inscription dûment rempli, en suivant ce lien : <https://framaforms.org/appele-a-projets-exploratoire-au-castrum-2026-1731406963>

Dans le formulaire, nous vous proposons de répondre aux questions suivantes :

- les motivations : qu'est-ce que vous attendez, qu'est-ce que vous souhaitez retirer de cette période de résidence ? Pourquoi Le Castrum ? Quels objectifs souhaitez-vous atteindre avec le projet ?
- le descriptif du projet : concept, moyens, collaborations, site(s) choisi(s) ou type de site choisi, inspirations.
- une courte description de la compagnie/collectif/groupe/artiste, de son historique et expérience dans l'espace public.

Et de nous transmettre, en les téléchargeant à la fin du formulaire en format .pdf :

- un retroplanning ou calendrier (délais de réalisation du projet) ;
- un budget détaillé lié à l'Exploratoire ;
- de la documentation ou un dossier présentant le projet, si existant (max. 10 pages).

Notre équipe de sélection est composée des personnes de la commission de programmation du Castrum et de deux expertxes externes. Nous porterons un soin particulier à la composition globale des groupes en résidence (étapes de projets, disciplines, thématiques, genres, expériences). Les compagnies ou artistes dont la postulation ne sera pas sélectionnée pourront demander des détails concernant le refus jusqu'à un mois après l'annonce.

**La deadline du dépôt de dossier est le 12.01.2026 à minuit. Les projets sélectionnés seront communiqués d'ici au 17.02.2026.**

**Pour toute question, complément d'information ou besoin de soutien dans le processus de postulation, vous pouvez contacter Natania Prezant : [exploratoire@le-castrum.ch](mailto:exploratoire@le-castrum.ch)**

